

**Tableau synthèse des consensus directs/indirects du Sommet de Montréal en matière de Patrimoine**

(\* Patrimoine identifié dans le sens large de porteur de mémoire exprimé notamment par la Déclaration québécoise du patrimoine)

**(POUR FIN DE DISCUSSION)**

#	Titre	Volets et actions	Enjeux de patrimoine
<b>Montréal, métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde</b>			
1.1	La dynamisation du Centre de Montréal	Planification et coordination des interventions Aménagement et mise en valeur de grands secteurs (havre, montagne, quartier des spectacles) Parachèvement de projets Réaménagement d'axes stratégiques (Berri, Bleury, St-Laurent, Peel, McGill-Square Philips, Parc, Maisonneuve) Programmes d'appui (élimination des terrains vacants, habitation, transport collectif)	Centre-ville comme ensemble patrimonial (commerces, affaires, architecture moderne, églises, œuvres d'art, squares, etc.) Relation avec la montagne, le fleuve, le Vieux-Montréal Sort du Silo #5 et pôle Peel-canal Restauration des squares et lieux publics Réaménagement des boul. de Maisonneuve et René-Lévesque Impact des projets Balmoral et place des Festivals sur le patrimoine de la rue Sainte-Catherine Interprétation et signalisation
1.2	Le renforcement du dynamisme culturel, des capacités d'innovation, de création et de savoir	Développement des compétences et formation continue Consolider les infrastructures organisationnelles, institutionnelles, comm. et techniques Rejoindre, associer et mobiliser l'ensemble de la population dans une démarche inclusive d'accès	Place du patrimoine dans la politique culturelle Place du Conseil du patrimoine dans l'organigramme de la Ville de Montréal en relation avec les instances communes (Conseil et services municipaux) et avec les instances locales des arrondissements
1.3	Le développement économique local	Identifier la mission des différents organismes oeuvrant dans le développement économique local	Bénéfices économiques de la rénovation Mise en valeur du patrimoine commercial Fêtes de quartier; initiatives locales; soutien aux organismes
1.4	Le développement des infrastructures stratégiques de transport	Nouveau cadre financier transport en commun Maintenir et valoriser le patrimoine (équipement) Consolider et développer infrastructures/services Plan de transport Ville+arrondissements Transport interrégional des marchandises	Patrimoine du transport (gares, métro, œuvres d'art, archives) Rue Notre-Dame (bâti industriel, station de pompage Craig) Impacts patrimoniaux et urbains du transport (pollution, démolition, isolement de certains sites, perte de sens) Architecture et œuvres d'art des nouvelles stations de métro Mise en valeur du patrimoine par réseaux cyclables (Réseau Vert)
1.5	Le positionnement et le rayonnement international de Montréal	Consolider et développer les atouts Soutenir la mise en marché Relations bi/multilatérales de la Ville Projets de coopération avec villes étrangères Plan stratégique de positionnement/rayonnement	Patrimoine, architecture et personnalité de Montréal Préparation d'une nomination montréalaise pour Inscription sur la Liste du patrimoine mondial (UNESCO) Impact de la cité étudiante internationale ou des événements sportifs internationaux sur des sites patrimoniaux (montagne, parc des îles)
1.6	Le renforcement de secteurs économiques par la concertation et les actions structurantes; le leadership de la Ville	Rôle de leader de la nouvelle Ville de Montréal Favoriser concertation et action sectorielle Soutenir des projets structurants	Reconnaissance des secteurs culture/patrimoine et design comme secteurs d'expertise et de développement Place du patrimoine dans l'industrie du cinéma (lieux de tournage)

<b>Montréal, métropole de développement durable</b>			
2.1	La gestion intégrée de l'environnement	Stratégie de développement durable Gestion de l'eau Assainissement de l'air Gestion des matières résiduelles Réhabilitation des terrains contaminés	Réduction des démolitions; impact des normes de « développement durable » sur la qualité architecturale des rénovations Sort du patrimoine industriel (décontamination des bâtiments) Patrimoine bâti ou archéologique des réseaux eau et égout
2.2	Une vision intégrée pour un développement urbain viable	Faire du plan d'urbanisme le document de référence en matière d'intervention Assurer la qualité des milieux de vie, notamment résidentiels Renforcer le centre-ville, pôles d'activités et secteurs d'emplois Transports collectifs Secteurs stratégiques	Le patrimoine et sa protection dans le plan d'urbanisme Rénovation du patrimoine résidentiel et parcs Choix des secteurs (canal de Lachine, montagne, boulevard Saint-Laurent, Maisonneuve)
2.3	La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel	Fournir vues et accès aux rives et plans d'eau Rendre le réseau-de parcs accessible Garantir la protection et la mise en valeur du patrimoine historique, naturel, paysager, bâti et culturel du mont Royal dans un cadre de juridiction municipale	Protection des espaces d'intérêt paysager ou écologique Patrimoine d'architecture du paysage Politique et charte de l'arbre en ville Conservation du patrimoine archéologique, architectural, artistique ou historique dans les parcs Cas du mont Royal ou des berges, des Rapides de Lachine
2.4	La protection et la mise en valeur du patrimoine et le développement d'une approche d'aménagement urbain de qualité	Que la Ville de Montréal endosse les principes et définitions internationaux exprimés notamment par la Déclaration québécoise du patrimoine Protéger et mettre en valeur le patrimoine tel que défini dans la Déclaration en soutenant et en mettant en valeur le caractère identitaire de Montréal et de ses arrondissements Développer une approche d'aménagement urbain intégrée visant l'amélioration de la qualité des usages, de l'environnement urbain et de l'architecture	Rôle du Conseil du patrimoine Préparation d'une politique du patrimoine intégrée Partage des responsabilités entre la Ville et les arrondissements Réglementation des démolitions, abattages d'arbres et excavations Développement des ressources humaines et des expertises nécessaires Stratégie de mise en valeur (financement, concertation avec les organismes) Sort des archives municipales et des bâtiments ou équipements de la Ville Qualité architecturale des nouvelles constructions, pratique de concours, cas des projets publics ou para-publics Panneaux d'interprétation sur l'architecture/art des édifices publics
<b>Montréal, métropole agréable à vivre, solidaire et inclusive</b>			
3.1	Un environnement urbain paisible et sécuritaire	Faire de la paix et de la sécurité une priorité Développer une politique globale Programme communautaire métropolitain Information des citoyens Responsabiliser et protocoles d'entente Normaliser le service d'incendie NFPA Services de soins préhospitaliers d'urgence Visibilité accrue des intervenants	Vols, vandalisme ou perte de patrimoine dans des incendies Sensibilisation et formation des pompiers/policiers Impact des normes de protection incendie sur la conservation du patrimoine bâti (escaliers, boiseries, décors etc.) Intégration du patrimoine au plan de protection civile et des inventaires patrimoniaux aux banques de données informatisées des services de police et de pompiers Exercices et vigies sur les lieux de patrimoine

3.2	Le développement des services de proximité	Accessibilité et développement de programmes, équipements collectifs en culture, sports, loisirs et activité communautaire Revitalisation des artères commerciales Développement des bibliothèques Tarification des services Transport de proximité	Patrimoine bâti/artistique des sports, loisirs etc Accueil d'organismes en patrimoine, activités, festivals Utilisation des bibliothèques, maisons de la culture ou salles d'exposition pour valoriser le patrimoine Développement d'un réseau de panneaux d'interprétation dans les quartiers Impact de grands événements sur lieux patrimoniaux (îles, parcs, Vieux-Montréal)
3.3	L'amélioration et le développement de l'habitation	Solidarité 5000 logements et ses suites Nouveaux outils pour améliorer l'habitat Construction de nouveaux logements abordables Contrat de ville volet Habitation	Valorisation des métiers et savoir-faire Adaptation des normes au patrimoine bâti; critères de qualité architecturale Évaluation patrimoniale / archéologiques des sites pour la construction de nouveaux logements
3.4	Combattre la pauvreté	Réduire les inégalités sociales Favoriser la réussite scolaire Sécurité alimentaire Programme de prévention de la criminalité	Appropriation, connaissance du patrimoine des quartiers et sentiment d'appartenance Entretien du patrimoine et création d'emplois responsables
3.5	L'équité, l'accessibilité et la diversité	Assurer une participation équitable des groupes sous-représentés en décision et concertation Accessibilité universelle Diversité ethnoculturelle et planification de la nouvelle ville	Diversification des patrimoines et sens d'appartenance Nouveaux lieux de patrimoine associés aux nouvelles communautés et traditions (commémoration des communautés, interprétation) Impact des normes d'accessibilité universelle sur le patrimoine bâti Reconnaissance du rôle des organismes communautaires
<b>Montréal, métropole démocratique, équitable et transparente</b>			
4.1 (4.2 & 4.4)	La représentation des citoyens et les mécanismes de consultation et de participation	Démocratie et représentation Instituer une démocratie de participation et instaurer des mécanismes de consultation et de participation publics crédibles, transparents et efficaces	Place du patrimoine dans les mécanismes de consultation et les référendums Responsabilités du Conseil du patrimoine, des Commissions du Conseil municipal, des comités consultatifs d'urbanisme, table de concertation sur le mont Royal, etc. Reconnaissance des droits et devoirs face au patrimoine dans la Charte
4.3	Le soutien à la vie de la communauté	Reconnaître, promouvoir et soutenir la participation volontaire des citoyens Reconnaître et soutenir les organismes Favoriser et soutenir la concertation	Reconnaissance et aide aux organismes en patrimoine Reconnaissance des mécanismes de concertation et projets en patrimoine
<b>Montréal, une administration performante, au service des citoyens</b>			
5.1	Une gestion responsable, basée sur un nouveau partenariat avec les employés	Partenariat patronal-syndical pour une plus grande qualité de service, amélioration de l'environnement de travail et réduction des coûts Une ville qui mise sur ses employés	Expertise Patrimoine à la ville et en arrondissements Ressources temporaires ou externes Contribution des organismes associatifs et communautaires à la mise en œuvre des actions de valorisation du patrimoine

5.2	Un cadre financier adapté aux besoins d'une métropole	Améliorer la performance de la nouvelle ville Réduire les charges fiscales des propriétaires non-résidentiels Fiscalité métropolitaine Programmes gouvernementaux à frais partagés	Engager Montréal dans l'inscription de son patrimoine bâti, archéologique, industriel et paysager pour que les propriétaires puissent bénéficier des incitatifs fiscaux (programme des « Endroits patrimoine ») Effets des coupures en patrimoine, archives, services d'entretien des bâtiments, des parcs, des monuments...
-----	---	---	---